Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-213502859-20260521-2026_035-DE

SAINT-JUST
terre de vie
et d'histoire

Grand Site
Mégalithique
de Bretagne

2026/035

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Just, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas DEBRAY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. Nicolas DEBRAY, Mme Clarisse LECOQ, M. Cyril BONNO, Mme Sandrine GAUDIN, M. Christophe DETAIN, M. James BERMINGHAM, Mme Chantal BOURY, Mme Sonia DEBROUX, Mme Catherine DUTHU-DEBRAY, Mme Brigitte GARDET, Mme Aline HERVÉ, M. Jean-Marie LE GALL, Mme Emma MORIN, M. Rafaël MORTIER

Procuration : M. Hervé JARNOT a donné procuration à Mme Catherine DUTHU

Date de convocation : le 13 mai 2026

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie LE GALL

Objet :
Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) suite aux élections municipales du 15 mars 2026

Vu le Code Général des Impôts, notamment l'article 1650 relatif à la composition des commissions communales des impôts directs,

Considérant que la commission communale des impôts directs (CCID) a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale,

Considérant que M. le Maire est président de droit et que la commission doit être composée de 6 membres titulaires et 6 membres suppléants (hors Maire),

Considérant qu'une liste de 24 noms doit être proposée au Directeur départemental des Finances Publiques (commune de -2000 habitants) ; liste de personnes en nombre double, pour siéger en commission,

.../...

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-213502859-20260521-2026_035-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, propose de valider la liste, par ordre alphabétique, des 24 noms suivants :

1 – AMIEUX Maxime
2 – BALEJ Alban
3 – BAUDU Jean-Luc
4 – BONNO Cyril
5 – BOSCHEREL Bertrand
6 – BOUIN Jean-Michel
7 – BOUREL Claude
8 – BOURY Chantal
9 – DALLERAC Bruno
10 – DALLERAC Robert
11 – DEBRAY Yvette
12 – GUEMENE Christian
13 – GUILLEMOT Michel
14 – HERVE Aline
15 – HERVE Jean-Claude
16 – HIVES Ninon
17 – LEGENDRE Michel
18 – LUMEAU Dominique
19 – MAILLET Claude
20 – MORIN Christophe
21 – OUTSIAKINE Françoise
22 – PREVERT Gérard
23 – RENAUD Anne-Hélène
24 – VERDAN Chloé

Pour extrait conforme
Le Maire,

Nicolas DEBRAY

